



**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau des migrations et de l'intégration

Courriel : pref-contact-etrangers@ariego.gouv.fr

DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE POUR MAJEUR

- **RÉFUGIÉ**
- **APATRIDE**
- **PLACE SOUS PROTECTION SUBSIDIAIRE**

Le demandeur doit se présenter personnellement pour retirer son titre de voyage

CADRE RÉSERVE A LA PRÉFECTURE (ne rien inscrire) :

NOM :
PRENOM(S) :

N° AGDREF :

N° titre :
N° bordereau :

- 1ere demande**
- Renouvellement**
- Duplicata**

Date de dépôt :

Décision de l'autorité compétente :

Remise du titre de voyage :

Date de remise du titre de voyage :

N° du titre de voyage :

Signature de l'intéressé : _____

Renseignements concernant le demandeur :

Nom :

Prénoms :

Numéro du titre de séjour :

Sexe : Féminin Masculin

Né(e) le :/...../..... à

Pays : Nationalité :

Taille : Couleur des yeux :

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf(e)

Adresse (*préciser le nom de la personne qui vous héberge, le cas échéant*) :

.....
.....
.....

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Je soussigné·e.....demandeur, déclare sur l'honneur
que les renseignements ci-dessus sont exacts (1)

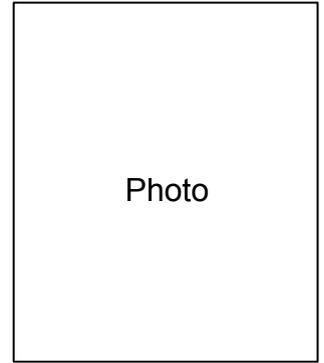
Fait à le Signature du demandeur

Le titre de voyage est **réservé aux réfugiés statutaires** (et non aux bénéficiaires de la protection subsidiaire).

Il est délivré en vue de fournir à son titulaire un document de voyage pouvant tenir lieu de passeport national.

Il est délivré après que le ressortissant étranger ait obtenu le statut de réfugié.

(1) Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles **441-6 et 441-7 du nouveau Code Pénal**.





Liste des pièces pour une demande

TITRE DE VOYAGE

pour réfugié majeur

- 2 photos d'identité** conformes aux normes (3,5/4,5cm de face tête nue et les yeux ouverts)
- Copie de la carte de résident en cours de validité**, comportant adresse du domicile actuel et l'état civil validé par l'OFPRA, accompagné le cas échéant, du récépissé de renouvellement ou de modification.
- Copie du justificatif de domicile** récent (- de 3 mois) et à votre nom (factures d'eau, d'électricité, quittance de loyer) ou une attestation d'hébergement et copie de la pièce d'identité de l'hébergeur
- Preuve que vous êtes sous protection de l'Ofpra** (exemple : décision d'admission au statut de réfugié, décision OFPRA/CDNA, certificat de naissance)
- Un timbre fiscal** d'un montant de 45 € pour réfugié (TVR) ou apatride (avec titre de 10 ans) ou 15 euros pour ressortissant placé sous protection subsidiaire (TIV) ou apatride (avec titre de séjour d'un an)
- Pour une demande de renouvellement : ancien titre de voyage (original et photocopie)
- Déclaration officielle en cas de perte ou de vol

Informations importantes à lire attentivement :

**** Afin d'éviter tout incident lors de votre retour dans l'espace Schengen, vous veillerez à voyager muni-e de votre titre de voyage et de votre titre de séjour. À défaut de la possession de ces documents, vous serez dans l'obligation de demander un visa retour consulaire.***

**** Si vous êtes titulaire d'un récépissé de 1^{er} demande, renouvellement ou duplicata, ou modification de titre de séjour, l'établissement du titre de voyage est impossible. Vous devez être en possession de votre titre de séjour définitif.***